

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 87 | 14-20 février 2022

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 227 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un [avis](#) du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une [base de données](#) détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

15 février : Un député de l'opposition annonce que Sevim Yıldırım, la mère d'un enfant de 11 mois, a été arrêtée et envoyée en prison, malgré les lois prévoyant le report des peines de prison pour les femmes qui ont accouché depuis moins d'un an et demi.

17 février : Le Conseil de médecine légale (ATK) a présenté au tribunal son rapport sur la politicienne kurde malade Aysel Tuğluk, déclarant qu'elle présentait des symptômes de troubles cognitifs légers et qu'elle était apte à rester en prison. Tuğluk souffre de démence et des groupes de défense des droits réclament sa libération immédiate.

17 février : L'épouse d'Ahmet Zeki Özkan, un homme de 65 ans emprisonné pour liens avec le mouvement Gülen alors qu'il souffrait d'un cancer en phase terminale, a appelé les autorités à libérer immédiatement son mari.

19 février : La Cour constitutionnelle a statué dans une affaire qu'il est légal d'arrêter des suspects même si le témoignage incriminant d'un témoin secret est le seul élément de preuve contre l'individu.

20 février : Yusuf Bekmezci, un homme d'affaires malade de 82 ans emprisonné pour ses liens avec le mouvement Gülen, a perdu la vie derrière les barreaux. Un tribunal d'Izmir avait refusé d'exécuter une décision médico-légale de reporter l'exécution de la peine de prison de Bekmezci.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de [Yusuf Bilge Tunç](#), un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de [disparitions forcées](#) présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

15 février : La police d'Istanbul a arrêté Esin Çelik, cadre d'une association créée pour la solidarité avec les proches des prisonniers.

16 février : La police d'Ağrı a arrêté six personnes pour leur participation à des événements en 2015.

17 février : La police d'Istanbul a brièvement détenu trois personnes distribuant des dépliants sur les prisonniers malades.

18 février : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation ouvrière, détenant brièvement 100 personnes.

18 février : La police d'Ankara est intervenue dans une manifestation de femmes, détenant brièvement huit personnes.

18 février : La police d'Istanbul a arrêté une personne qui manifestait pour les prisonniers malades.

18 février : Le bureau du gouverneur de Hakkari a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

14 février : La police de Mardin a arrêté 22 personnes pour leurs messages sur les réseaux sociaux et leur implication dans le Congrès de la société démocratique (DTK), l'organisation faïtière du mouvement politique kurde.

14 février : La police de Şırnak a arrêté la journaliste Zeynep Durgut. Durgut a été libérée le 17 février.

14 février : Un tribunal d'Ankara a imposé une amende monétaire à Emine Şenyaşar pour avoir insulté İbrahim Halil Yıldız, un affilié du parti au pouvoir dont le service de sécurité a tué l'époux et les deux enfants de Şenyaşar.

14 février : Un tribunal de Denizli a arrêté une personne pour avoir insulté le président sur les réseaux sociaux.

15 février : La police d'Erzurum a arrêté huit personnes accusées d'avoir insulté le président sur les réseaux sociaux.

15 février : Un tribunal d'Istanbul a libéré les journalistes Barış Pehlivan et Murat Ağırel quelques heures après leur condamnation à la prison pour avoir couvert la mort d'officiers des services de renseignement turcs en Libye. Les journalistes ont été condamnés pour divulgation d'informations confidentielles.

15 février : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à quatre colonnes qui ont soulevé des allégations impliquant de hauts responsables du ministère de la Défense.

16 février : La police d'Adana a arrêté trois personnes pour avoir prétendument diffusé de la propagande terroriste sur les réseaux sociaux.

16 février : L'organisation de jeunesse d'un parti d'opposition à Mersin a attaqué le bureau d'un journal

local qui faisait état d'allégations de corruption municipale dans la province impliquant le parti.

16 février : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK) impose une amende et une suspension temporaire de diffusion sur Halk TV en raison des remarques d'un journaliste sur Chypre.

17 février : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter Gökhan Biçici qui était jugé pour avoir insulté le président en raison d'un reportage.

17 février : Un tribunal de Tunceli a décidé d'acquitter Eren Keskin, une dirigeante de l'Association des droits de l'homme (İHD), qui a été jugée pour des accusations liées au terrorisme en raison d'un discours et de ses publications sur les réseaux sociaux.

19 février : Güngör Arslan, un journaliste local de Kocaeli, a été abattu dans son bureau après avoir rendu compte d'une allégation de corruption locale.

DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

15 février : La police de Kars a arrêté Ziyadin Can, un cadre provincial de l'Association des droits de l'homme (İHD).

17 février : Un tribunal de Tunceli a décidé d'acquitter Eren Keskin, une dirigeante de l'Association des droits de l'homme (İHD), qui a été jugée pour des accusations liées au terrorisme en raison d'un discours et de ses publications sur les réseaux sociaux.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

19 février : La Cour constitutionnelle a statué dans une affaire qu'il est légal d'arrêter des suspects même si le témoignage incriminant d'un témoin secret est le seul élément de preuve contre l'individu.

MINORITÉ KURDE

14 février : La police de Mardin a arrêté 22 personnes pour leurs messages sur les réseaux sociaux et leur implication dans le Congrès de la société démocratique (DTK), l'organisation faïtière du mouvement politique kurde.

14 février : La police de Batman a arrêté quatre membres du HDP.

14 février : La police de Şırnak a arrêté la journaliste Zeynep Durgut, reporter pour l'agence de presse Mezopotamya. Durgut a été libérée le 17 février.

14 février : La police de Manisa et de Batman a arrêté six personnes, dont des cadres et des membres locaux du HDP.

15 février : La police de Kars a arrêté cinq personnes, dont un cadre provincial du HDP.

15 février : La police d'Istanbul a arrêté 10 personnes, dont des membres du HDP.

15 février : La police de Kocaeli a arrêté deux cadres locaux du HDP.

17 février : Une cour d'appel de Diyarbakır a confirmé la peine de six ans et trois mois de prison prononcée contre le député HDP Kemal Bülbül pour terrorisme.

17 février : Le Conseil de médecine légale (ATK) a présenté au tribunal son rapport sur la politicienne kurde malade Aysel Tuğluk, déclarant qu'elle présentait des symptômes de troubles cognitifs légers et qu'elle était apte à rester en prison. Tuğluk souffre de démence et des groupes de défense des droits réclament sa libération immédiate.

17 février : Une commission parlementaire vote la levée de l'immunité du députée HDP Semra Güzel qui risque d'être jugée pour terrorisme.

CONDITIONS DE DÉTENTION

14 février : Une prison d'Izmir a refusé l'hospitalisation des détenues malades Fatma Özbay et Siya Çınar.

15 février : Une prison d'Adana a refusé l'hospitalisation du détenu Fatih Özgür Aydın qui a refusé de subir une fouille buccale. Aydın souffre de la maladie de Crohn et a été considéré par les médecins comme un risque d'AVC.

19 février : Une prison de Mersin a restreint le droit des prisonniers aux appels vidéo et téléphoniques hebdomadaires, a refusé l'accès des prisonniers à deux journaux critiquant le gouvernement et a bloqué la livraison des colis envoyés aux prisonniers. L'administration pénitentiaire a également refusé un

traitement médical aux détenus qui refusaient de se faire soigner avec des menottes.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

17 février : Un tribunal de Van a prononcé une peine de prison clémentine de cinq mois contre un policier qui a mortellement frappé un migrant afghan en 2014.

19 février : Ahmad Rafik Olabi, un réfugié syrien de 69 ans, est tué chez lui par trois individus qui se présentent comme des policiers. Les agresseurs présumés ont été arrêtés.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

14 février : Les gardiens d'une prison de Şanlıurfa ont agressé physiquement des détenus et ont confisqué leurs effets personnels lors d'une perquisition.

15 février : La gendarmerie de Bingöl a physiquement maltraité un homme et sa famille lors d'une perquisition pour le détenir.

16 février : Les gardiens d'une prison d'Afyon ont physiquement maltraité un détenu nommé Fırat Beyazıt et l'ont forcé à subir une fouille à nu.

17 février : Un tribunal de Van a prononcé une peine de prison clémentine de cinq mois contre un policier qui a mortellement frappé un migrant afghan en 2014.

DROITS DES FEMMES

14 février : Des hommes ont tué au moins 339 femmes et infligé des violences à au moins 793 femmes en 2021, selon les données publiées par Bianet.

16 février : Les médias ont révélé qu'un Turc condamné à la prison à vie pour le meurtre de quatre femmes a été libéré par les tribunaux turcs six ans après son extradition vers la Turquie pour purger le reste de sa peine.